

L a continuité avec le cours préparatoire

En trois ou quatre années, le petit enfant qui a été accueilli à l'école est devenu un écolier. Le parcours qu'il a accompli est impressionnant quant à la quantité des apprentissages effectués, langagiers et linguistiques, moteurs et graphiques, sociaux et cognitifs, et quant au caractère fondamental des acquis. À l'entrée au cours préparatoire, notre jeune élève a des savoirs sur le monde de l'écrit et sait se repérer déjà finement dans ce monde.

Les enseignants de l'école maternelle et ceux du cycle des apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire ont travaillé ensemble, en particulier au sein des conseils des maîtres du cycle des apprentissages fondamentaux. Informés des exigences propres à chaque niveau de la scolarité, ils doivent avoir organisé les conditions de la continuité des apprentissages.

L'entrée à la « grande école » est une nouvelle étape pour les enfants ; c'est une promotion, le signe qu'ils grandissent et la plupart d'entre eux vivent ce passage de manière positive. Il s'agit moins de gommer la rupture que d'en adoucir les conséquences et, pour aider les élèves à franchir le cap, la meilleure manière est de partir de leurs acquis.

Ceci signifie que les maîtres de cours préparatoire, qui disposent normalement des livrets scolaires de leurs nouveaux élèves, savent où ils en sont dans l'acquisition des compétences qui sont attendues en fin d'école maternelle ; ils doivent connaître ce qui a été fait pour cerner au plus juste les apports de la scolarité antérieure, en particulier en ce qui concerne le langage :

- le capital des mots-références ;
- le lexique thématique de la classe ;
- le parcours d'apprentissage dans les réalités sonores de la langue, en matière d'activités graphiques et d'écriture ;
- les comptines, chansons et poèmes appris ;
- les ouvrages de jeunesse sur lesquels les enfants ont travaillé durant les années antérieures ;
- les projets vécus et les « fabrications » éventuelles auxquelles ils ont donné lieu.

Un maître qui accueille ses nouveaux élèves en ayant repris des affichages connus d'eux (ou d'une partie d'entre eux), qui expose des albums fabriqués par eux (ou une partie d'entre eux) dans les années antérieures, leur offre une classe qu'ils apprécient comme faite pour eux : ils s'y sentent d'emblée attendus. Les échanges que le maître a avec les élèves sur les cahiers ou carnets qu'ils peuvent rapporter lui permettent de faire le point avec chacun, de percevoir comment il s'est approprié ce parcours culturel et scolaire, ce qu'il en reste après les vacances. Quand une classe rassemble des enfants venant de différentes sections de grands, cela conduit à discuter de ce qui est commun (le travail de concertation devrait avoir permis de choisir ce bagage partagé) et d'instaurer des échanges vrais sur ce qui est différent : on verra ainsi quels enfants peuvent raconter des histoires et se faire comprendre, lesquels ont la mémoire des chansons, etc. Sur cette base, le travail de langage en petit groupe se poursuit et prend de nouveau sens pour les enfants.

Pour ceux des enfants qui étaient en difficulté et bénéficiaient d'un dispositif d'aide, la suite (continuité, aménagements, arrêt) a dû être prévue en fin d'année scolaire ; si elle est nécessaire, il faut que la poursuite de l'aide soit assurée sans délai. La permanence d'un soutien adapté – sous quelque forme que ce soit – crée un point d'appui rassurant pour un enfant fragile. L'école maternelle dispose aujourd'hui d'un programme ; elle est fréquentée par presque tous les enfants durant trois ans au moins. Ce n'est en aucune manière une raison pour faire comme si tous les acquis attendus étaient maîtrisés par tous, ni pour qualifier d'élèves en difficulté des enfants qui sont en décalage, pour des raisons qui peuvent être variées. Mais si on ne prend pas en compte ces décalages, on risque fort de créer des difficultés à certains élèves. Pour analyser les besoins et y répondre de manière adaptée, les maîtres du cours préparatoire peuvent s'appuyer sur les deux livrets d'accompagnement des programmes *Lire au CP*¹.

1. *Lire au CP. Repérer les difficultés pour mieux agir*, 2003, et *Lire au CP, 2. Enseigner la lecture et prévenir les difficultés*, 2004, CNDP, coll. « École ».